

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 458

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

493 580 401 RCS Bordeaux.

CONCEPT & CO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 353500.00 EUR.

Adresse : 11, Rue du Carbouney, ZA La Mouline 33560 Carbon-Blanc.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION CONCEPT & CO Société par actions simplifiée Au capital de : 353 500,00 EUR Siège social 11 Rue du Carbouney ZA La Mouline 33560 Carbon-Blanc N° RCS 493 580 401 RCS Bordeaux, est société absorbante SERVICES CONCEPT Société par actions simplifiée Au capital de : 1 000,00 EUR Siège social 11 Rue du Carbouney 33560 Carbon-Blanc N° RCS 914 973 870 RCS Bordeaux, est société absorbée Aux termes d'un projet de fusion établi le 10/02/2025 (le "Projet de Fusion"), la société SERVICES CONCEPT, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, ayant son siège social ZA de La Mouline - 11 rue du Carbouney - 33560 CARBON-BLANC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 914 973 870 (la "Société Absorbée"), transmettrait, par voie de fusion, son patrimoine à la société CONCEPT & CO, Société par actions simplifiée au capital de 353.500 €, ayant son siège social ZA de La Mouline - 11 rue du Carbouney - 33560 CARBON-BLANC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 493 580 401 (la "Société Absorbante"). -Montant de l'actif apporté : 324.985 € -Montant du passif pris en charge : 222.739 € -Montant de l'actif net apporté : 102.246 € Absence de rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions des articles L.236-1 et suivants du Code de Commerce, et notamment des articles L.236-3 et L.236-11, dans la mesure où la Société Absorbante détient à ce jour la totalité des titres représentant l'intégralité du capital social de la Société Absorbée et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive des opérations de fusion, il ne sera pas procédé à l'échange de titres de la Société Absorbée contre des titres de la Société Absorbante. - Montant de l'augmentation du capital de la Société Absorbante, au titre de l'absorption de la Société Absorbée : 0 € - Montant de la prime de fusion : 0 € Date du projet : 10/02/2025 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 10/02/2025, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux au nom de la société SERVICES CONCEPT et au nom de la société CONCEPT & CO.